

L'orientation du porteur de projet

La CMA de l'Ariège vous guide dans
la préparation de votre projet

► Objectif

Evaluer l'état d'avancement du projet et proposer au futur créateur, un planning d'accompagnement individualisé pour formaliser l'étude de sa création ou de reprise d'entreprise.

► Bénéficiaires

Toute personne ayant une idée ou un projet de création ou de reprise d'entreprise.

► Prestation

Le rendez-vous d'orientation constitue l'étape clef de votre accompagnement.
La CMA vous guide avec :

- la réalisation d'une première évaluation de votre projet,
- la présentation de notre offre de services en matière d'accompagnement à la création,
- l'affectation d'un conseiller référent de la CMA.

Un dossier de préconisations vous est remis pour vous aider à réfléchir à certains aspects du projet et ainsi faciliter vos contacts ultérieurs avec les services de la CMA

► Modalités

Un accueil au siège, à nos permanences décentralisées (Saint Lizier, Lavelanet, Pamiers) ou sur rendez vous dans les locaux d'un partenaire socio-économique ou d'une collectivité.

Lieu : à FOIX, SAINT LIZIER, LAVELANET.

► Références

La CMA est labellisée NACRE (Nouvelle Aide aux Créateurs Repreneurs d'Entreprise), et conventionnée pour « Entreprendre en Midi-Pyrénées »

► Contacts

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ariège
Tél. : 05.34.09.88.00

Pour le Pays d'Olmes, Mirepoix et pour le Pays du Couserans : Sandra ROUGE

Courriel : s.rouge@cm-ariège.fr

Pour le Pays de Foix Haute Ariège et le Pays des Portes d'Ariège : Lionel BROTONS

Courriel : l.brotons@cm-ariège.fr

Porteur de projet et jeune entrepreneur